

Accueil sur le plateau de Génotypage

Historique des versions

Référence : IN-ADM-001		Gestionnaire : Responsable qualité
Version	date de version	Historique des modifications
Version 001	10/11/2014	Création
Version 002	02/09/2015	Révision

Sommaire

1. Présentation du plateau « Génotypage »	2
1.1. Situation géographique	2
1.2. Plan d'accès	3
1.3. L'équipe	4
2. Les prestations proposées.....	6
3. Les types d'accueil.....	6
4. Quelques règles de fonctionnement.....	7
4.1. Démarche qualité	7
4.2. Règles générales	7
5. Recouvrement des frais de paillasse.....	8
6. Clôture de l'accueil et valorisation scientifique	8
6.1. Clôture de l'accueil au sein de l'atelier	8
6.2. Valorisation scientifique des travaux réalisés	8
7. Annexes et documents de référence	9
Fiche de visas.....	9

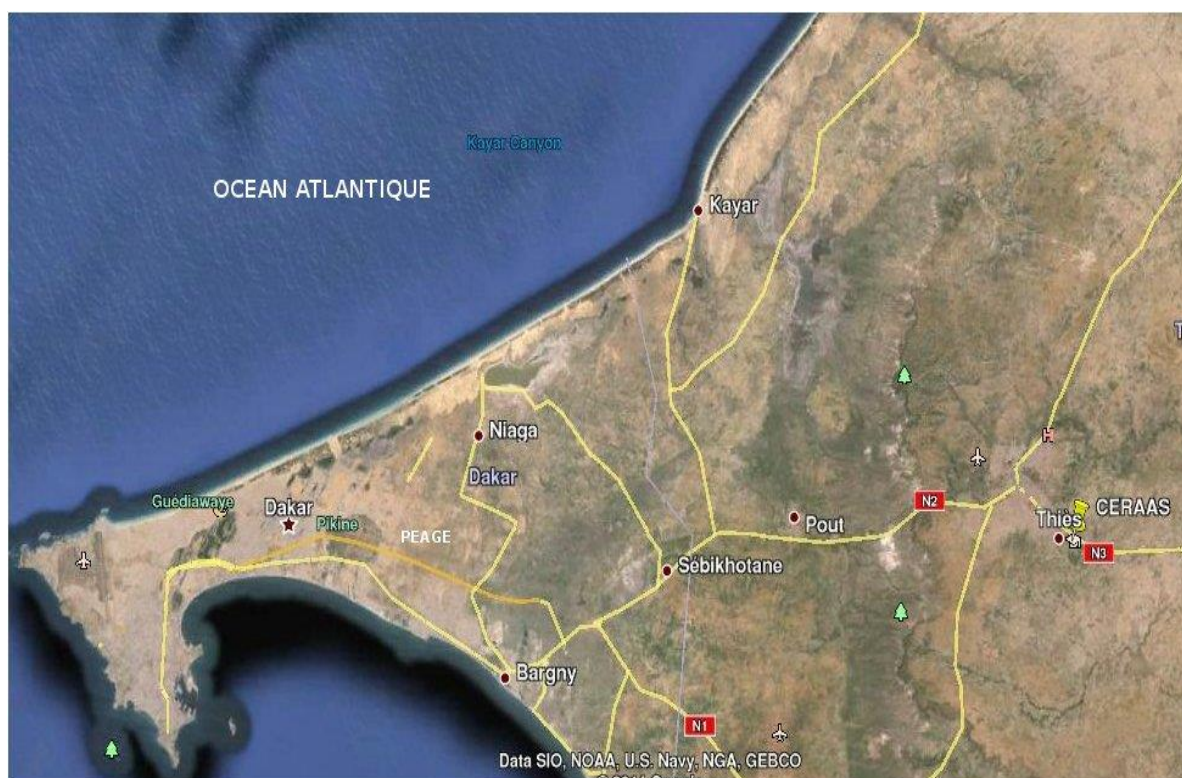
1. Présentation du plateau « Génotypage »

Cette instruction précise les modalités d'accueil sur le plateau technique de Génotypage du CERAAS.

1.1. Situation géographique

Le CERAAS est basé à Thiès, ville située à 70 Km de Dakar à l'Est.

Plus précisément il se situe sur le campus de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA), qui se trouve à environ 4 km du centre de Thiès, sur la route menant à Khombole/Diourbel.



Adresse postale : Isra-Ceraas/Coraf BP 3320 Thiès Escale Thiès (Sénégal)

☎ : (+221) 951 49 93/94

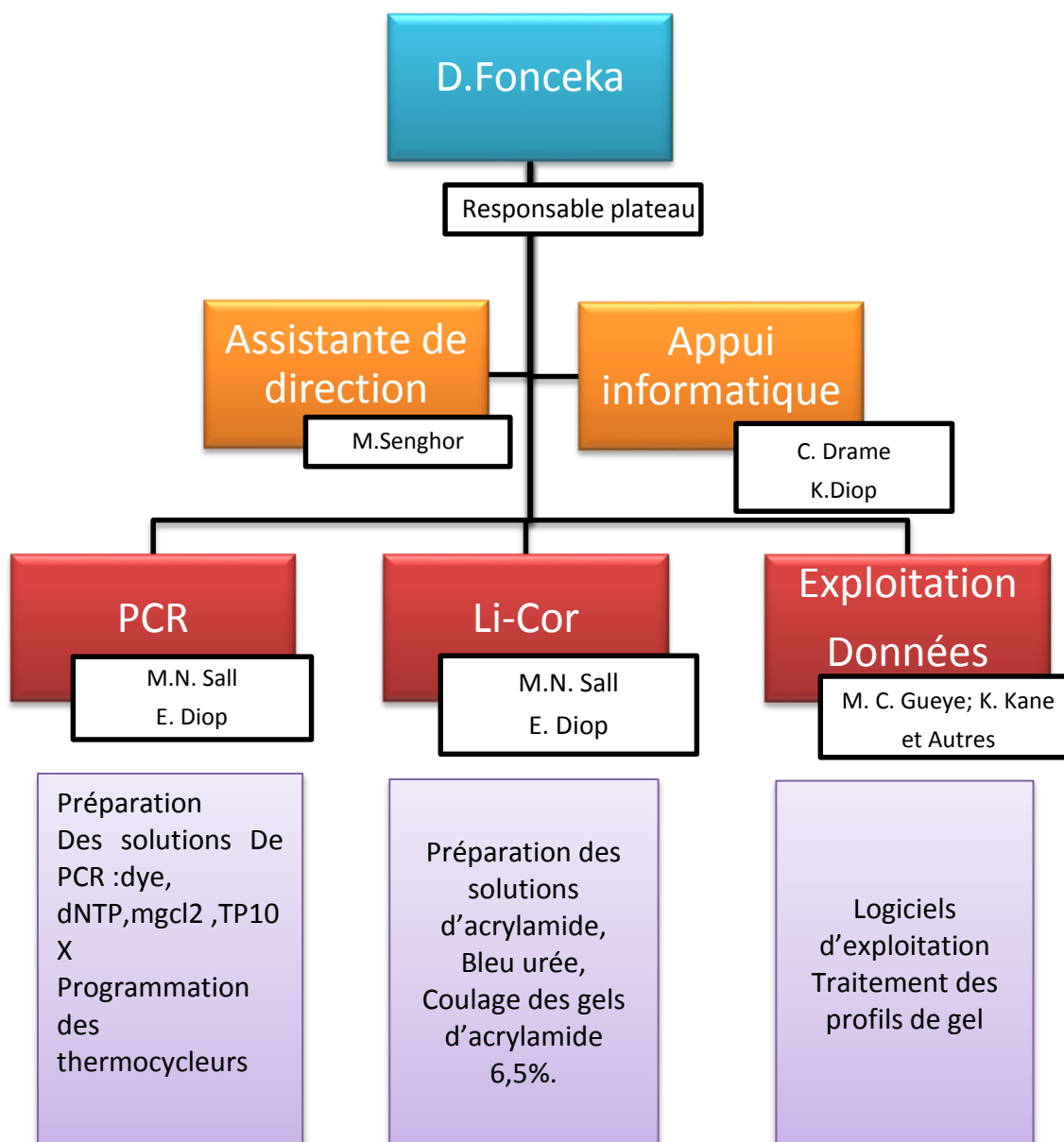
Fax : (+221) 951 49 95

[CONSULTATION de la dernière version du document sur l'Intranet du CERAAS](#)

1.3. L'équipe

Daniel Foncéka	☎ : 777615388	daniel.fonceka@cirad.fr
Mame Codou Gueye	☎ : 774493786	mcodougueye1@gmail.com
Mbaye Ndoye Sall	☎ : 776088209	mbayesall@yahoo.fr
Khalil Kane	☎ : 778231832	kanekha@gmail.com
Sala Dior Mbaye	☎ : 779622957	saladior@yahoo.fr
Elisabeth Diop	☎ : 707521998	elisa_diop@hotmail.com

Organigramme du plateau géotypage



2. Les prestations proposées

Le plateau est consacré à l'utilisation de marqueurs moléculaires pour l'analyse du génome des plantes, de leur diversité et pour la sélection assistée par marqueur.

Activités développées:

- Préparation de PCR
- Migration de fragments en séquenceur automatique Li-Cor

Les principaux équipements du plateau sont listés dans le document **FORM-EQU-003**.

3. Les types d'accueil

Il existe trois catégories d'accueil sur le plateau de génotypage :

3.1. Accueil académique

Ce type d'accueil regroupe les étudiants en Master, ingénieur ou doctorant inscrit à l'université ou dans des écoles préparant un projet à soutenir en fin de formation.

3.2. Accueil technique

Le plateau offre un outil technique sur le génotypage pour les chercheurs techniciens voulant effectuer des travaux de recherches ou améliorer leur niveau technique sur le plan du génotypage.

3.3. Visiteur scientifique

Ce type d'accueil concerne les chercheurs voulant effectuer des travaux sur le génotypage soit dans un cadre d'une thèse de, de projet ...

Quel que soit le type d'accueil une convention est signée entre le CERAAS et l'accueilli où toutes les modalités de l'accueil y sont bien décrites : voire **FORM-ADM-016** « Convention d'accueil ».

4. Quelques règles de fonctionnement

4.1. Démarche qualité

Ce plateau technique est dans un processus de démarche qualité visant une certification ISO 9001 version : 2008. Pour atteindre cet objectif, les équipements suivants sont suivis en métrologie : réfrigérateurs, certains congélateurs, pipettes et thermocycleurs. Ce suivi métrologique implique des règles qui doivent être respectées. Avant d'utiliser un équipement suivi en métrologie, vous devez vous documenter sur ces règles. Veuillez respecter les consignes d'utilisation du matériel et signaler tout dysfonctionnement au responsable technique ou au responsable qualité.

4.2. Règles générales

Le personnel accueilli dans ce plateau doit respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité qui lui ont été **expliquées** lors de la visite de sécurité **réalisée** dès son **arrivée** au CERAAS. Dans l'atelier, les **paillasses** sont équipées de pictogrammes informant du risque présent à cet endroit.

Accès et Sécurité

L'accès au plateau de génotypage est libre de 7h 30 à 17h00 du lundi au vendredi mais les doctorants sont autorisés à travailler au-delà des heures d'ouverture du CERAAS et les week end à condition d'émarguer sur la liste chez l'agent de sécurité marquant leur présence.

Habilitation

Dans tous les cas, l'utilisation d'une machine ne peut se faire que par une personne habilitée. Pour répondre aux critères d'habilitation, le nouvel arrivant doit être suivi et assisté pour chaque atelier pendant une durée d'une semaine. Au bout d'un mois, après avoir fait le tour de l'ensemble des ateliers, le nouvel arrivant effectuera un test de maîtrise des protocoles **(FORM-GEN-002)** à l'issue duquel son nom sera inscrit sur la liste des agents habilités **(FORM-EQU-010)** si la note obtenue à chaque atelier est supérieure ou égale à 3/5.

Mode opératoire et utilisation des équipements

Les instructions d'utilisation des équipements et les modes opératoires des différentes techniques proposées sont regroupés dans un classeur disponible dans le bureau du responsable qualité.

5. Recouvrement des frais de paille





L'accès à la plateforme de génotypage est payant. Deux formats sont proposés:

- Le premier est un accueil sur projet, dans ce cas la totalité du budget du projet imparti aux activités de caractérisation moléculaire doit être mis à la disposition du CERAAS.
- Le second est un accueil sur base forfaitaire de 150.000 CFA par mois.

Dans les deux cas, les budgets ne prennent en compte ni les billets d'avion ni les frais de vie du chercheur. Par ailleurs, le CERAAS n'est pas un laboratoire de service, ceci implique que le CERAAS formera et donnera aux accueillis les moyens de réaliser le génotypage.

6. Clôture de l'accueil et valorisation scientifique

6.1. Clôture de l'accueil au sein de l'atelier

-  Une fois par an une enquête de satisfaction est envoyée par mail aux accueillis pour mesurer le taux de satisfaction.
-  Un bilan des résultats obtenus par la personne accueillie (Echange entre l'équipe scientifique et l'équipe plateau) est réalisé.
-  Le formulaire d'habilitation est mis à jour.
-  Le Tri et le rangement du matériel végétal et biologique utilisé est obligatoire. Le responsable de l'accueil doit connaître la localisation des matériels utilisés.

6.2. Valorisation scientifique des travaux réalisés

Les utilisateurs s'engagent à associer comme co-auteurs les personnels du plateau qui auront apporté une contribution significative à l'élaboration de la stratégie d'investigation, à

[CONSULTATION de la dernière version du document sur l'Intranet du CERAAS](#)

des développements techniques ou technologiques et à la production et l'analyse des données.

Les utilisateurs s'engagent à citer le CERAAS dans les remerciements des publications découlant de résultats obtenus avec ses équipements et/ou l'intervention des personnels du plateau.

7. Annexes et documents de référence

FORM-EQU-003 : Liste des équipements et exigence métrologique.

FORM-EQU-010 : Liste des agents habilités à travailler aux différents ateliers.

FORM-GEN-002: Test de laboratoire

FORM-ADM-016 : Convention d'accueil

Fiche de visas

	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Nom	E .Diop	K.Kane	D. Foncéka
Fonction	Responsable/ qualité	Responsable/ accueil	Coordonnateur /scientifique
Visa			
Date	02.09.2015	09.05.2016	09.05.2016